

À savoir

- Dans les pays de l'OCDE, le nombre de personnes exerçant un travail indépendant et rémunérant des salariés est deux fois et demie plus élevé chez les hommes que chez les femmes.
- Dans tous les pays de l'OCDE sauf la Turquie, les femmes exerçant une activité indépendante travaillent plus souvent que les hommes dans le secteur des services : en effet, 80 % environ d'entre elles sont concernées, contre moins de 60 % des hommes. En Allemagne, en Israël et au Royaume-Uni, cette proportion chez les femmes dépasse 90 %.
- Dans la zone OCDE, environ 70 % des femmes employées gèrent des entreprises dans les services marchands et plus particulièrement dans les activités commerciales, l'hôtellerie et les transports. Dans tous les pays de l'OCDE sauf la Pologne, la proportion de femmes travaillant à leur compte est plus élevée dans le secteur des services que dans l'agriculture, l'industrie et la construction.

Pertinence

L'entrepreneuriat féminin est de plus en plus reconnu comme une source fondamentale de création d'emplois et d'innovation et comme un vecteur de lutte contre les inégalités. Néanmoins, les différences entrepreneuriales hommes-femmes sont souvent difficiles à mesurer, ce qui complique l'évaluation des politiques d'aide aux femmes entrepreneurs.

Définitions

Le nombre de femmes employées est tiré du nombre de femmes qui déclarent avoir le statut de « travailleur indépendant employant des salariés » dans les enquêtes sur la population. Le nombre de femmes travaillant à leur compte est tiré du nombre de femmes qui déclarent avoir le statut de « travailleur indépendant sans salariés ». La proportion d'employées (travaillant à leur compte) est obtenue à partir du nombre total de femmes exerçant une activité professionnelle. Les mêmes indicateurs sont calculés pour les hommes exerçant une activité indépendante.

Les emplois à titre indépendant sont définis dans cette section comme les « emplois dont la rémunération dépend directement des bénéfices (ou des possibilités de bénéfices) tirés des biens ou services produits (l'autoconsommation étant considérée comme faisant partie des bénéfices). Les intéressés prennent les décisions opérationnelles qui affectent l'entreprise ou délèguent ces décisions tout en restant responsables de la santé de l'entreprise » (15^e Conférence des statisticiens du travail, janvier 1993). La définition inclut donc les entreprises constituées ou non en société et diffère, de ce fait, des définitions utilisées dans le système de la comptabilité nationale qui classe les indépendants constitués en société et les quasi-sociétés parmi les salariés.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Comparabilité

Le principal problème de comparabilité a trait à la classification des travailleurs indépendants constitués en société. Dans certains pays comme les États-Unis, le Japon, la Norvège et la Nouvelle-Zélande, seuls sont pris en compte les indépendants non constitués en société, conformément au SCN de 2008. Pour une meilleure comparabilité internationale, le nombre d'employeurs constitués en société et de travailleurs indépendants aux États-Unis a été estimé en utilisant l'information provenant des enquêtes contingentes et portant sur les régimes de travail non conventionnels.

Dans les graphiques 6.4 et 6.5, basés sur les données des enquêtes sur la population active, les services incluent les secteurs 45-75 de la CITI, rév. 4.

Dans le graphique 6.6, établi à partir de statistiques de recensement de la population, l'agriculture inclut l'agriculture, la sylviculture et la pêche ; l'industrie inclut les activités de fabrication, les activités d'extraction et autres industries ; le commerce, l'hôtellerie et les transports incluent le commerce de gros et de détail, le transport et le stockage, les activités de services d'hébergement et de restauration ; les autres services incluent l'information et la communication, les activités financières et d'assurance, les activités immobilières et autres services ; les services professionnels incluent les activités de services professionnels, scientifiques, techniques, administratifs et d'appui ; les services publics et sociaux incluent les activités d'administration publique, de défense, d'éducation, de santé humaine et d'action sociale.

Tous les travailleurs indépendants ne sont pas « entrepreneurs ». Les statistiques du travail indépendant incluent, par exemple, les artisans et les agriculteurs. Il convient donc d'interpréter avec précaution les données des analyses de l'entrepreneuriat.

Sources

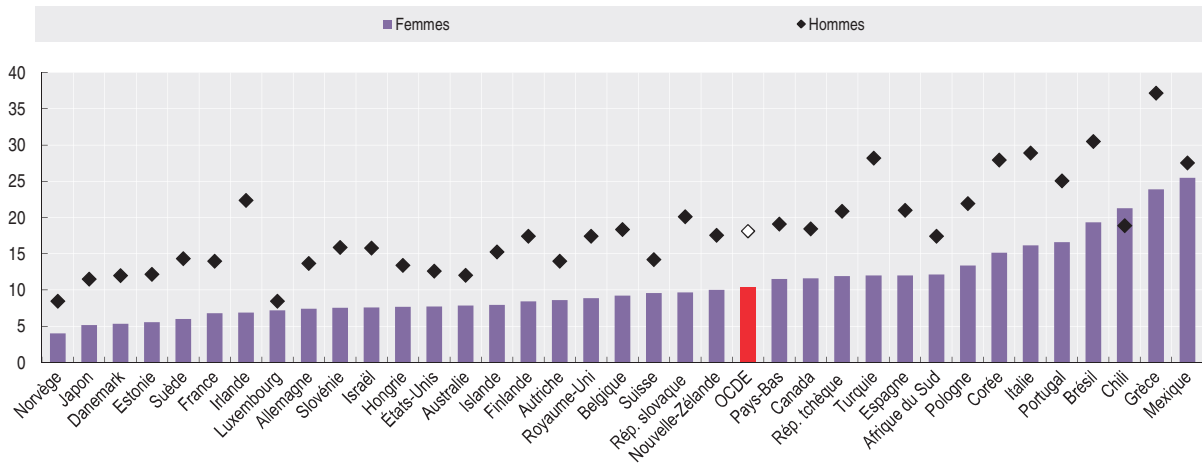
- Australie : Enquête sur la population active ; Recensement de la population et du logement, 2011.
- Canada : Enquête sur la population active.
- Chili : Enquête nationale sur l'emploi.
- Corée : Enquête sur la population économiquement active ; Recensement de la population.
- États-Unis : Enquête sur la population (*Current Population Survey*).
- Israël : Enquête sur la population active.
- Japon : Enquête sur la population active ; Recensement de la population de 2010.
- Mexique : Enquête nationale sur l'emploi.
- Afrique du Sud : Enquête sur la population active.
- Brésil : Enquête nationale par sondage sur les ménages ; Recensement de la population de 2010.
- Eurostat : Enquêtes sur les forces de travail ; *Census Hub*.

Pour en savoir plus

- Hipple, S. (2010), « Travail indépendant aux États-Unis », *Monthly Labor Review*, septembre.
- OCDE (2012), *Inégalités hommes-femmes : Il est temps d'agir*, Éditions OCDE, Paris, www.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/inegalites-hommes-femmes_9789264179660-fr.

Graphique 6.1. Proportion de travailleurs indépendants, hommes et femmes

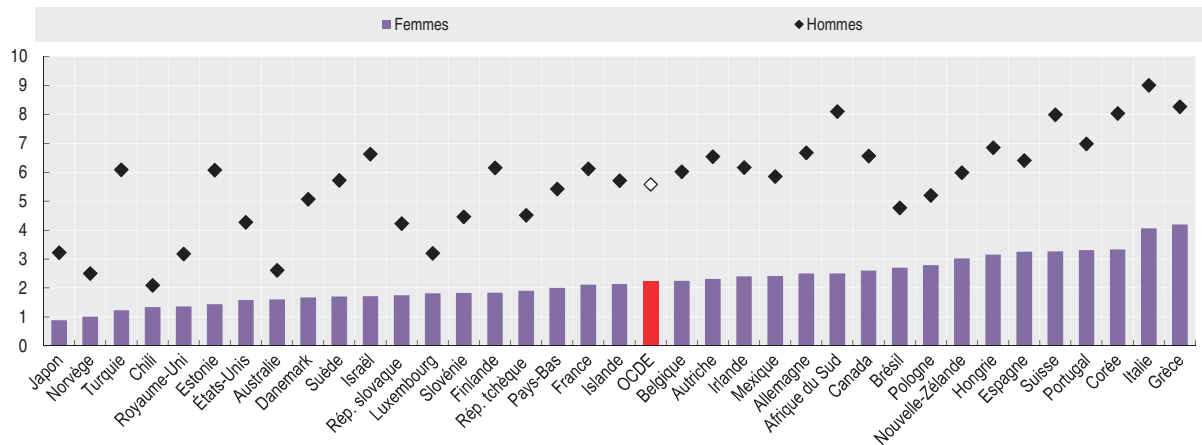
En pourcentage, 2013



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933266940>

Graphique 6.2. Proportion d'employeurs, hommes et femmes

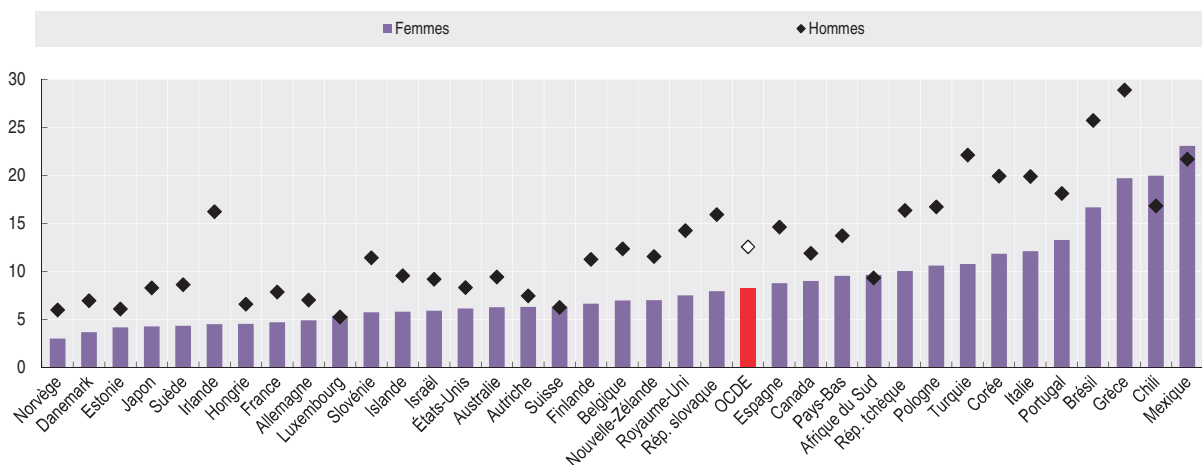
En pourcentage, 2013



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933266951>

Graphique 6.3. Proportion de personnes travaillant à leur compte, hommes et femmes

En pourcentage, 2013



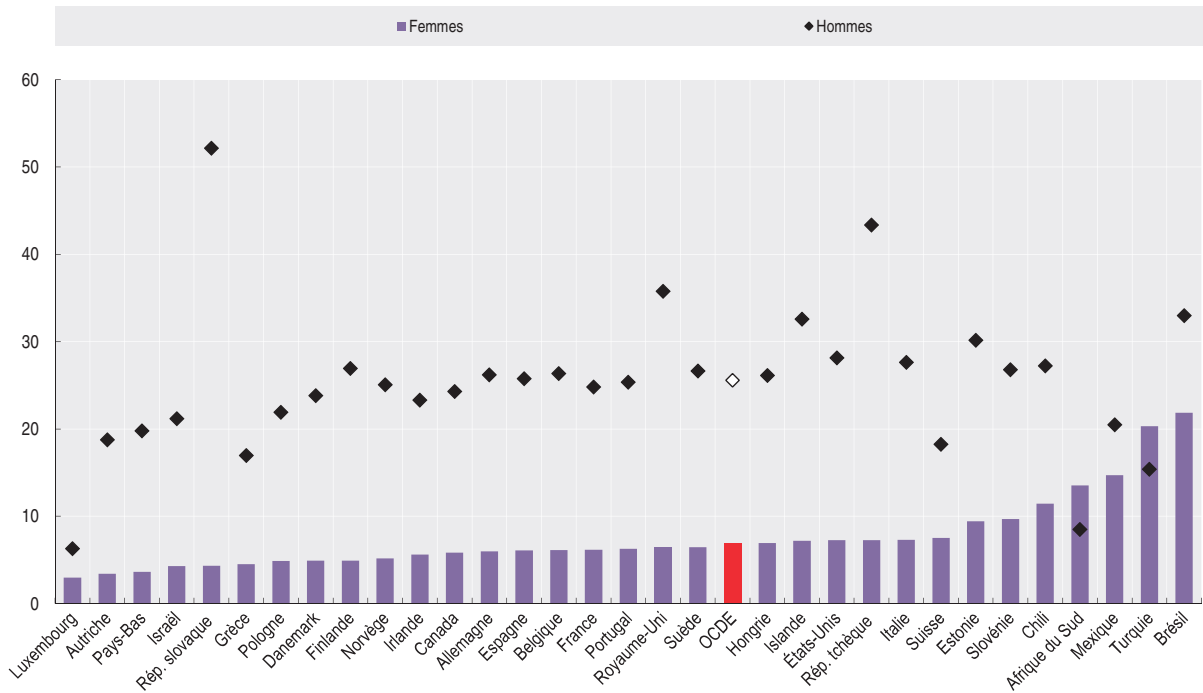
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933266960>

6. PROFIL DE L'ENTREPRENEUR

Taux de travail indépendant : différences hommes-femmes

Graphique 6.4. **Travailleurs indépendants dans le secteur manufacturier et la construction**

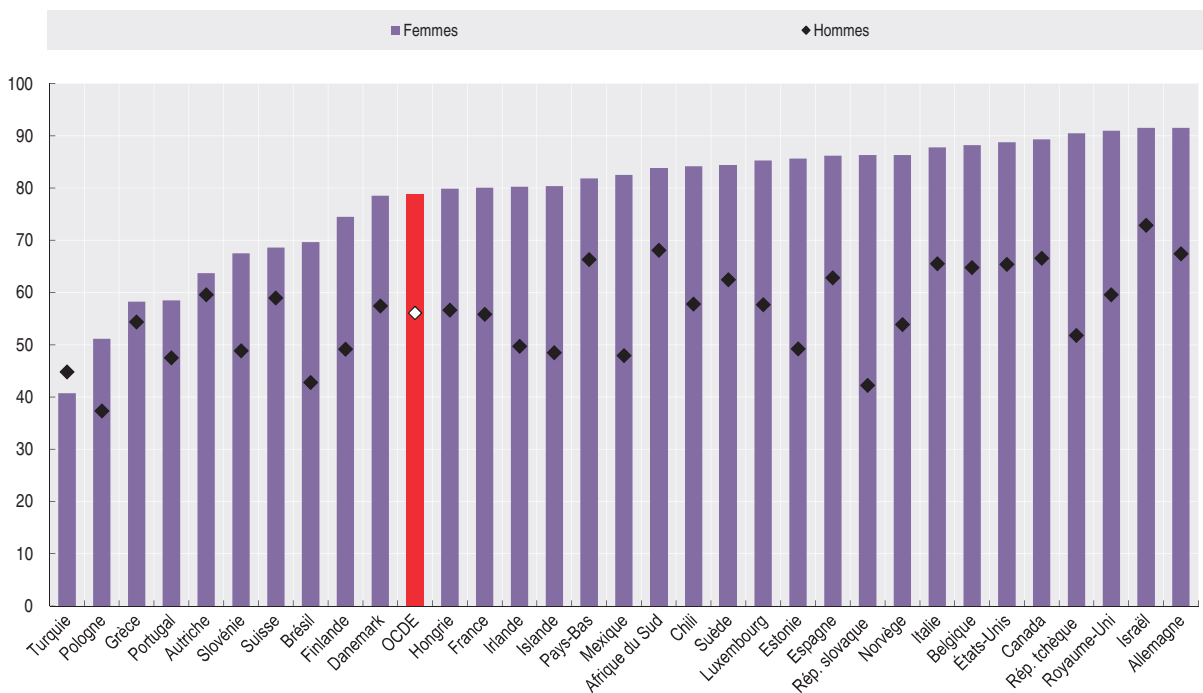
En pourcentage, 2013



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933266977>

Graphique 6.5. **Travailleurs indépendants dans les activités de services**

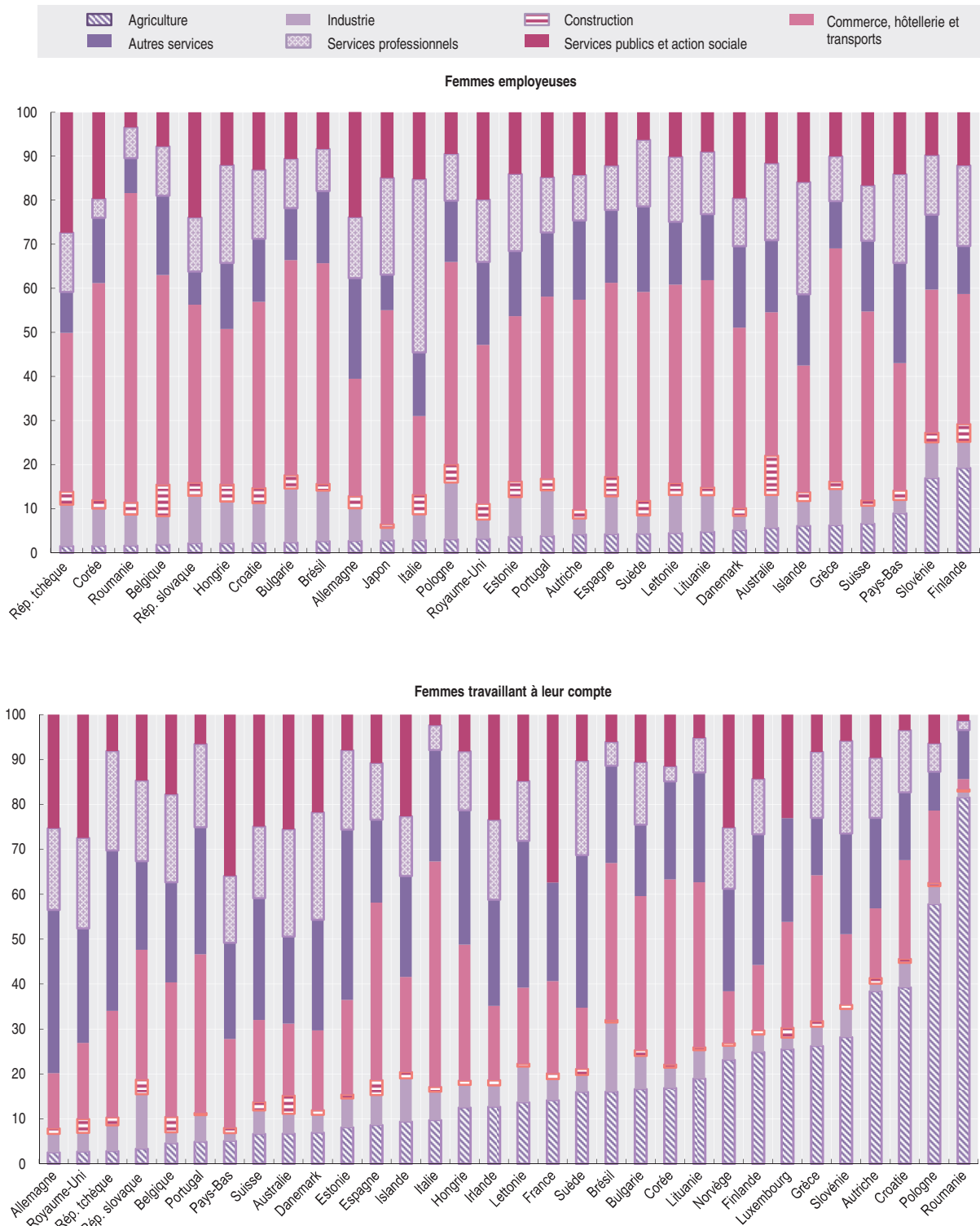
En pourcentage, 2013



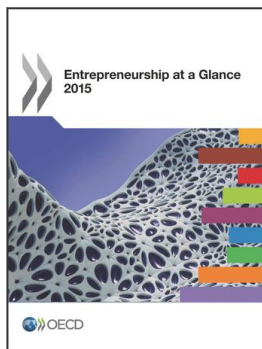
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933266986>

Graphique 6.6. Distribution des travailleuses indépendantes par secteur

En pourcentage, 2010 ou 2011



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933266997>



Extrait de :
Entrepreneurship at a Glance 2015

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/entrepreneur_aag-2015-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2015), « Taux de travail indépendant : différences hommes-femmes », dans *Entrepreneurship at a Glance 2015*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/entrepreneur_aag-2015-24-fr

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.